

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

CONSULTATION OUVERTE N° : 023/DAM/ARPCE/2024 DANS LE CADRE DE L'ELABORATION ET LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES AU PROFIT DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET L'ACCOMPAGNEMENT A SA MISE EN ŒUVRE

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE), lance une consultation ouverte en vue de l'élaboration et la mise en place d'une nouvelle organisation des ressources humaines et l'accompagnement à sa mise en œuvre au profit de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE).

I - CONSISTANCE DES TRAVAUX :

Les Prestations objet de la présente consultation sont détaillées comme suit :

- L'élaboration d'un nouveau référentiel des métiers, spécifique à la nature de l'exercice de l'ARPCE, et l'accompagnement à sa mise en œuvre, conformément au cahier des prescriptions techniques ;
- Le développement et la mise en place d'une nouvelle nomenclature des postes et l'accompagnement à sa mise en œuvre conformément au cahier des prescriptions techniques.

Tenant compte de l'évolution des missions et activités de l'Autorité de régulation du fait de l'évolution technologique, la nouvelle organisation devra être évolutive pour prendre en considération les besoins futurs.

II – CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La présente consultation ouverte, s'adresse aux prestataires, constitués en personnes physiques ou morales, appartenant à une des catégories suivantes :

Organisation, Gestion, Gestion des Ressources humaines, les cabinets d'Audit, les bureaux de consulting, et/ou de secrétariat et/ou d'assistance administrative, et/ou de conseil, ainsi que les écoles et/ou établissements de formation.

Ayant réalisé au moins une (01) prestation similaire à l'objet du cahier des charges durant les cinq (05) dernières années, dûment justifiées par des attestations de bonne exécution ou de procès-verbaux de réception définitive, signés par le client du prestataire.

III – LIEU DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Le présent cahier des charges peut être récupéré et/ou transmis par tout moyen. Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges relatif à cette consultation directement, ou par le biais des représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.

(Direction de l'Administration et des Moyens)

Le cahier des charges peut être transmis aux candidats par voie électronique, à condition que les exigences communes au retrait soient respectées à savoir : l'habilitation du représentant du candidat et transcription formelle du processus de remise (date, identification du candidat, confirmation par le candidat de la réception du cahier des charges).

Les demandes de transmission du cahier des charges par voie électronique devront être envoyées à l'adresse électronique suivante : « mg.projets@arpce.dz ».



IV – DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE :

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, et ce, conformément à l'article 13 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

CONSULTATION OUVERTE N° 023/DAM/ARPCE/2024

AYANT POUR OBJET :

**L'ELABORATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES AU PROFIT DE
L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET
L'ACCOMPAGNEMENT A SA MISE EN ŒUVRE.**

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

V – DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt (20) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis relatif à la présente consultation. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

VI – DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 10 du présent cahier des charges.

(Toute offre reçue par le service contractant après le délai de dépôt des offres sera écartée).

VII – LIEU DE DEPOT DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.

(Direction de l'Administration et des Moyens- Bureau d'Ordre Général)

VIII – OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14H00** précises au siège de l'Autorité de Régulation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

IX – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Ce délai est prorogé d'un mois supplémentaire pour l'attributaire provisoire de la consultation.

